



## EN RÉPUBLIQUE TURQUE

# Faure Gnassingbé et autres dignitaires ont assisté à l'investiture de Tayyip Erdoğan

P.2



05 JUIN 2023 P.3

## Inhumation de feu Abdou Assouma après des d'hommages

### NETTOYAGE DE RUES DANS LE GRAND LOMÉ

# Une couverture assurance aux agents de surface s'impose

P.3



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

# CIMCO offre un bâtiment scolaire à l'EPP Afotrokpé

P.4

Joue et tente de gagner ta voiture!

\*8555#

ou envoie Togocom par sms au 8555



O TENTÉA?





EN RÉPUBLIQUE TURQUE

# Faure Gnassingbé et autres dignitaires ont assisté à l'investiture de Recep Tayyip Erdoğan



Le président togolais à l'extrême droite

Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République togolaise a assisté le samedi 03 juin 2023 à Ankara en Turquie, à la prestation de serment de Recep Tayyip Erdoğan. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement ont également pris part à cette importante cérémonie qui s'est déroulée au palais présidentiel de Külliye. Le chef de l'Etat togolais a laissé entendre par un tweet qu'il a été heureux de revoir son homologue turc à l'occasion de sa prestation de serment.

« Nous avons évoqué l'amitié et la coopération entre nos deux pays et renouveler notre engagement à consolider notre partenariat et diversifier les échanges entre le Togo et la Turquie », a-t-il confié.

Le Togo et la Turquie entretiennent des relations d'amitié et de coopération, soutenues par des consultations bilatérales fréquentes et des accords de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt mutuel. Le chef de



Vue partielle des invités à la cérémonie d'investiture

l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé avait formulé un message de félicitations à

l'endroit de son homologue turc à sa réélection, et réitéré sa volonté de poursuivre le renforcement des relations de coopération et la diversification des échanges entre Lomé et Ankara.

Le Président Recep Tayyip Erdoğan avait effectué une visite officielle au Togo à l'invitation de son homologue togolais, le 19 octobre 2021. Les deux dirigeants avaient alors convenu de dynamiser les différents secteurs de la coopération au niveau bilatéral et multilatéral, pour faire face aux défis de l'heure, notamment le terrorisme, l'inflation et le changement climatique. Dimanche 28 mai 2023, Recep Tayyip Erdoğan

veau mandat de cinq ans.

La Turquie est un Etat du Proche-Orient limitée au nord-est par la Bulgarie et la Grèce, à l'ouest par la mer Egée, au sud par la méditerranée, au sud-est par la Syrie et l'Irak, à l'est par l'Iran, au nord par la mer noire et l'Arménie.

Le pays a une superficie de 783 562 km<sup>2</sup> avec une population de 84,34 millions d'habitants en 2020 et comprend essentiellement sept grandes régions à savoir : la côte méditerranéenne, la côte égéenne, la région de Marmara, la région de la mer noire, l'Anatolie centrale,

a été réélu à la tête de son pays au second tour du scrutin présidentiel, pour un nou-

l'Anatolie de l'est et l'Anatolie du sud-est.

M. Blandine

AGRICULTURE

## 02 protocoles d'entente scellés entre OCP Afrique et le Togo

Deux protocoles ont été scellés entre le Togo et le groupe marocain OCP Afrique (Office chérifien des phosphates). C'était à l'issue de la table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest. Le Togo, qui a accueilli cette rencontre, a commencé déjà à en récolter les fruits.

Ce sont deux protocoles d'entente qui ont été signés entre le gouvernement togolais et le Groupe OCP Afrique. C'était en présence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Le premier protocole a été signé entre le Directeur général du Groupe OCP Afrique, Mostafa Terrab et le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, Antoine Lékpa Gbégbéni.

Il s'agit de mettre à la disposition des acteurs du secteur agricole des équipements à partir des centres régionaux de mécanisation agricole. Le

second protocole d'entente a été signé le Directeur général du groupe OCP Afrique et la ministre en charge de l'Énergie et des mines, Mila Aziabé.

« Avec ce protocole, le Togo bénéficiera d'un soutien technique de ce Groupe pour mener à bien les études de faisabilité nécessaires à l'établissement d'une usine d'engrais phosphaté », précisent les autorités togolaises.

Cette collaboration avec le Groupe OCP Afrique cadre avec la volonté du chef de l'Etat togolais visant à mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la modernisation du secteur agricole et la souveraineté alimentaire au Togo. Cet accord est l'une des retombées de la table ronde tenue le 31 mai dernier à Lomé.

La Rédaction



Mostafa Terrab et Faure Gnassingbé



NETTOYAGE DE RUES DANS LE GRAND LOMÉ

## Une couverture assurance aux agents de surface s'impose

Les routes et boulevards bitumés dans le grand Lomé font régulièrement objet d'entretien par nettoyage en vue de permettre aux usagers de circuler sans trop de risques liés au soulèvement du sable. A la suite de fortes pluies accompagnées de vent, le mouvement des eaux laisse souvent du sable sur la chaussée. Cela contribue au rétrécissement de cette chaussée déjà étroite pour le trafic surtout aux heures de pointe. Le nettoyage par balayage reste un impératif pour la sécurité des usagers d'une part et pour la belle image de la ville d'autre part. Ce travail permanent relève actuellement de la compétence des conseils municipaux depuis l'entrée progressive du Togo dans le processus de décentralisation.

Cependant, la méthode en usage par les prestataires pour rendre les rues propres reste à revoir au regard des risques très élevés en rapport avec le trafic urbain. Les personnes en activité sur les routes, majoritairement des femmes, ne sont pas à l'abri des accidents, eu égard aux heures de nettoyage, à l'absence des panneaux de signalisation, au non respect du code de la route par certains usagers etc. Et pourtant, les mairies exigent aux entre-

prises de faire porter des gilets à leurs agents de surface, de poser des cônes de signalisation avant le démarrage des travaux d'entretien et de positionner d'autres personnes dont le rôle est de faire ralentir la vitesse des usagers de la route. Ces orientations sont souvent négligées et mises à l'écart. La poussée démographique ayant rendu presque toutes les routes du grand Lomé insuffisantes pour supporter le trafic de circulation. Cela en



Des agents de surface en pleine activité au carrefour Sépérépé à Lomé

soi constitue un danger pour tous ceux qui s'organisent à mettre au propre la voie publique si des dispositions sécuritaires plus adaptées ne sont pas prises. Aucune rue à Lomé n'échappe à l'entretien par nettoyage et cela reste une disposition salubre de la part de l'Etat même si des mesures restent à prendre. Les routes dont l'entretien à la méthode archaïque constitue des risques dans le grand

Lomé sont les suivantes : le boulevard de la Cédéao et celui d'Eyadéma ; le boulevard Jean Paul II et des armée ; le boulevard d'Agbalépédogan – Assiyéyé ; toutes les rues bitumées de la commune Golfe 4, 5 et 7 ; la RN1 échangeur d'Agoe – Togblékopé puis GTA –échangeur, etc.

La méthode risquée qui fait objet de notre analyse a déjà occasionné des accidents al-

lant de blessés graves à pertes en vies humaines. Il est donc nécessaire que des dispositions soient prises afin de protéger efficacement ces femmes qui s'investissent non seulement pour rendre la ville propre mais également pour subvenir aux besoins de leurs familles. Les entreprises prestataires ont le devoir d'assurer tous les agents de surface qui font vivre leurs structures.

**Uriel Egnang**

05 JUIN 2023

## Inhumation de feu Abdou Assouma après des d'hommages

La cour constitutionnelle a rendu public le programme de cérémonie d'hommage et d'inhumation du regretté feu Abdou Assouma rappelé à Dieu le jeudi 25 mai 2023 dans sa 78ème année. Selon le chronogramme établi, le regretté feu Abdou Assouma aura droit à des hommages prévus pour être rendus à la place des fêtes à Lomé ce lundi 5 juin 2023 en présence de plusieurs hautes personnalités dont la présidente de l'assemblée nationale, la cheffe du gouvernement, le chef de l'Etat et bien d'autres autorités administratives, coutumières, religieuses, politiques, militaires etc.

Dans le menu des hommages, on note la prière musulmane de circonstance ; la diffusion de l'une des interventions de Abdou Assouma, dans son rôle de président de la cour constitutionnelle d'une part. Il est prévu



Abdou Assouma entouré des autres membres de la Cour Constitutionnelle

d'autre part, des éloges funèbres qui seront prononcées tour à tour par le gouvernement, la cour constitution-

nelle, un témoignage d'un compagnon du défunt puis la famille.

La dépouille sera conduite

par la suite à la mosquée Kadhafi et enfin au cimetière musulman d'Adéticopé après la prière de 13 heures. Qu'il

repose en paix et que brille à ses yeux la lumière sans déclin.

**Uriel Egnang**



## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

## CIMCO offre un bâtiment scolaire à l'EPP Afotrokpé

L'Ecole primaire publique d'Afotrokpé dans la préfecture du Moyen-Mono sera bientôt dotée d'un bâtiment scolaire flamboyant neuf. Le joyau sera construit par la société cimenterie de la côte ouest africaine (CIMCO INDUSTRIE). Le 1er juin dernier, une cérémonie de pose de première pierre a été effectuée pour la réalisation de cette infrastructure scolaire composée de trois salles de classes, d'une direction et d'un bloc de latrines. L'infrastructure sera entièrement construite et équipée par la société CIMCO.



Pose de la première pierre pour la construction du bâtiment scolaire

Par définition, la responsabilité sociétale des entreprises désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire, et parfois juridique, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités.

La cérémonie a connu la pré-

sence de M. Piyabalo Nabédé, directeur de cabinet du MEPSTA, de M. Kodjo SOSOE, Directeur de cabinet de l'Université de Lomé (UL), de M. Arouna Sawadogo, Directeur d'exploitation de CIMCO, accompagnés de leurs collaborateurs. Elle a offert l'occasion à ces officiels d'honorer la célé-

bration de la journée de l'arbre avec la mise en terre de jeunes plants et de signer deux accords de partenariat entre la société CIMCO et l'UL d'une part et entre le MEPSTA et CIMCO d'autre part.

Ces deux accords visent à ouvrir de nouvelles perspectives

construire un important lot d'infrastructures dans le secteur de l'éducation.

En effet, la CIMCO, soucieuse de sa responsabilité sociétale, a choisi le secteur de l'éducation et de la santé. Elle s'est ainsi engagée pour le développement économique et social

veloppement et investir dans les infrastructures scolaires est une priorité pour le gouvernement... Nous voulons offrir à nos enfants un environnement d'apprentissage propice, où ils pourront s'épanouir et réaliser leur plein potentiel », a déclaré le Directeur de cabinet, Dr



Vue partielle des participants à la cérémonie

de coopération entre les trois entités dans le domaine de la formation professionnelle, la recherche et le développement technologique sur la base du partenariat public/privé (PPP). Ils concrétisent l'engagement de la CIMCO aux côtés de l'UL comme partenaire pour l'atteinte de l'ambition de l'Ecole Polytechnique de Lomé d'être une grande école de référence qui crée le pont entre la formation et les entreprises. Cette grande société renforce encore plus le PPP avec son intérêt de

du Togo. Elle soutient l'offre des conditions d'une innovation soutenue par la recherche et permet de valoriser les connaissances scientifiques. La CIMCO, en s'engageant aux côtés de l'UL et du MEPSTA, veut aider à mobiliser toutes les potentialités humaines et matérielles pour la réalisation des objectifs fixés par la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, notamment à travers les projets prioritaires P9 et P10.

« L'éducation est la clé du dé-

Piyabalo Nabédé à cette occasion.

Le préfet de Tohou, le Colonel DJATO a, au nom de toute la population de Tohou, exprimé sa reconnaissance au ministre DodziKomla Kokoroko pour toute l'énergie qu'il engage pour la construction de la nouvelle école togolaise et à la société CIMCO pour son accompagnement à la politique du Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

La Rédaction

## Contenu intégral du communiqué du conseil des ministres du jeudi 1er juin 2023

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 1er juin 2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) projets de décret et écouté trois (03) communications.

### I. Au titre des projets de décret,

3. Le conseil a examiné deux projets de décret fixant les modalités d'exercice des compétences partagées entre l'Etat et les communes dans les domaines (i) de la santé et de l'hygiène publique puis (ii) de l'éducation et de la formation professionnelle.

4. Ces projets de décret visent à clarifier les compétences

respectives de l'Etat et des communes dans les domaines susmentionnés.

5. En effet, leur introduction intervient dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement de responsabiliser progressivement les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs compétences dévolues par les textes en vigueur, avec le souci majeur d'en faire des acteurs clés du développement.

6. Ainsi, le décret proposé dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique indique notamment que l'Etat est responsable de la politique de la santé, de la réglementation et de la surveillance des établissements de santé, tandis que les communes ont notamment pour mission de mettre en place des actions de prévention et de promotion de santé

et d'hygiène ainsi que d'œuvrer plus localement à l'accès à tous aux soins primaires.

7. S'agissant de l'éducation, l'Etat se charge de définir et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'éducation et apporte un appui technique à l'élaboration et à l'exécution des projets d'établissement scolaire, tandis que les communes ont entre autres pour mission d'identifier les lieux d'implantation des centres de formation professionnelle, établissements scolaires, etc.

8. L'adoption des deux textes permettra une plus grande implication des communes aux côtés de l'Etat en matière de santé, d'hygiène publique, d'éducation et de formation professionnelle.

9. Par ailleurs, ces décrets qui seront mis en œuvre de manière progressive, en tenant

compte des capacités des collectivités territoriales, amélioreront également la complémentarité entre l'Etat et les acteurs locaux pour le bien-être des populations.

### II. Au titre des communications,

10. Le conseil a écouté une première communication relative à la nécessité d'une loi sur la transformation digitale; présentée par le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale.

11. Le numérique est un vecteur important de croissance et de développement pour notre pays et est susceptible de contribuer à l'émergence d'une société libre et protectrice des droits des citoyens, notamment en favorisant l'accès de tous aux opportunités.

12. La présente communication a pour objet de rendre compte des actions qui pourraient être mises en œuvre pour accélérer la réalisation des ambitions de modernisation de l'administration au travers d'une digitalisation accrue.

13. Le conseil a instruit pour que les modalités pratiques et techniques des actions prévues soient analysées dans une optique d'une plus grande synergie; d'une cohérence d'ensemble, mais aussi d'une plus grande efficacité des projets et programmes dans le domaine de la digitalisation.

14. Le conseil a ensuite écouté une communication relative à la demande d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap; présentée par le ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabéti-

Suite à la page 5



# Une voiture et plein de cadeaux à gagner!

## O tenté aaa?

**\*8555#**

ou envoi Togocom  
par sms au 8555



Inscription à 100F  
Cumule des points pour être  
éligible à la voiture Toyota Starlet  
Coût du sms : 100F  
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**

togocom.tg



## Contenu intégral du communiqué du conseil des ministres du jeudi 1er juin 2023

**Suite de la page 4**

sation.

15. Depuis quelques années, notre pays entreprend des actions ciblées visant à accompagner les personnes vivant avec un handicap dans leur cursus scolaire et de formation ainsi que dans leur accès au travail et à l'emploi.

16. Dans le souci d'améliorer la situation des diplômés vi-

vant avec un handicap, sans emploi, toutes catégories comprises, il s'avère indispensable que des actions puissent être poursuivies afin de leur permettre de vivre dans la dignité et dans le respect des droits humains.

17. Cette communication a ainsi permis de présenter la situation de ces concitoyens tout en proposant des pistes pour améliorer leur insertion professionnelle. Ceci conformément à la vision d'une inclusion to-

tale de l'ensemble des Togo-lais.

18. Le conseil a enfin écouté une communication relative aux résultats du leasing mis en œuvre dans les laboratoires du CHU-SO ; présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

19. Sur la base de l'évaluation quantifiée des besoins en équipements de laboratoires du CHU-SO, notre pays a fait recours au leasing reposant

sur un contrat par lequel un fournisseur met à disposition des équipements, dont il assure le fonctionnement et la maintenance, tous frais payés par lui.

20. Les avantages tirés par le CHU-SO de cette approche depuis sa mise en œuvre en 2020 sont notamment l'élargissement de la gamme des prestations soit 134 types d'analyses aujourd'hui contre 44 au départ ainsi que la satisfaction des patients à 79% en

décembre 2022 contre 56% en décembre 2019.

21. Cette pratique a ainsi produit des résultats très encourageants permettant sa prochaine mise en œuvre de manière plus large, dans la poursuite du renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales en garantissant la couverture santé à tous.

**Fait à Lomé, le 1er juin 2023**  
**Le Conseil des Ministres**



## Assurance : NSIA s'implante à Akodessewa

NSIA Assurances a ouvert vendredi une nouvelle agence dans Akodessewa à Lomé. Elle a été inaugurée par Constant Djeket, le directeur général de ladite société au Togo. Il s'agit d'un rapprochement stratégique qui s'inscrit dans la politique d'expansion adoptée depuis quelques années par cette compagnie. L'agence sera dirigée par Kodjo Johnson.

La nouvelle agence permet à la population d'Akodessewa et de ses environs d'accéder désormais aux différentes prestations de l'assureur.

« Cette initiative nous rapproche un peu plus de nos clients. Nous sommes prêts à leur apporter un service de proximité. C'est dans notre politique d'expansion et nous allons poursuivre cette volonté à Lomé et sur le reste du pays. Nous comptons mettre l'accent sur la sensibilisation et le porte à porte pour conquérir des clients, dans le but de rendre nos produits accessibles pour tous », a indiqué Kodjo Johnson, Chef d'agence NSIA Assu-

rances Akodessewa.

Pour M. Johnson, la mise en place d'une relation de confiance, la loyauté envers les assurés, y compris la garantie de la pérennité des services offerts, restent et demeurent autant d'atouts indéniables qui caractérisent NSIA Assurance. NSIA Assurances offre ses prestations en multirisque habitation, auto, voyage, individuelle accidents, transports, santé, tous risques informatiques, multirisque professionnelle PME-PMI et industrielle.

« C'est compliqué de se déplacer pour se rendre au siège. Donc c'est à nous de nous rapprocher de nos assurés. Être



plus proche de la clientèle aujourd'hui lui permet d'avoir désormais toutes les informations sur les produits et services. C'est l'occasion pour nous de mieux éclairer la population sur l'importance de notre métier et de son adhésion à notre vision

car cela va dans son intérêt. Ce bureau est avancé et connecté avec le siège », a martelé Constant Djeket, directeur général de NSIA Assurances. D'autres projets sont aussi en cours afin de permettre à la population de pouvoir s'assurer

individuellement, en famille et en tant qu'entreprise. NSIA Assurances est une filiale du groupe NSIA. La société est aujourd'hui présente dans 12 pays en Afrique.

La Rédaction

## Discours d'ouverture du ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural du Togo

Mesdames et Messieurs les ministres chargés des Finances, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel;  
Mesdames et Messieurs les

membres du gouvernement togolais ;  
Madame la Directrice de l'intégration régionale pour l'Afrique et le Moyen Orient de la Banque mondiale ;

Madame le Commissaire aux affaires économiques et à l'agriculture de la CEDEAO ;  
Monsieur le représentant de l'Union Africaine ;  
Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et non gouvernementales ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des fabricants d'engrais ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des associations de fournisseurs d'engrais ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations régionales de producteurs agricoles ;  
Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs ;

C'est un honneur et un agréable devoir pour moi de vous souhaiter, au nom du gouvernement togolais, la cordiale et chaleureuse bienvenue au Togo, pour la tenue de la table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Votre présence ici à Lomé, en dépit de vos occupations quotidiennes, témoigne à suffisance de l'attention toute particulière que vous accordez à la problématique de la sécurité alimentaire dans nos pays respectifs et dans la sous-région.

Je voudrais à cet égard exprimer notre profonde gratitude à la Banque mondiale, à la Commission de la CRDEAO et à tous les partenaires pour cette heureuse initiative d'organiser la présente table ronde sur les engrais et la santé des sols, en prélude au prochain sommet africain de Dakar en juillet 2023 sur le même sujet.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;  
La sécurité alimentaire est un enjeu crucial en Afrique depuis toujours, avec des défis importants pour assurer l'accès à une alimentation suffisante et nutritive pour la population. La crise actuelle, née de la conjugu-

gaison des différents chocs à l'échelle mondiale liés au changement climatique, à la pandémie au coronavirus, à l'insécurité civile et à la guerre entre la Russie et l'Ukraine a mis en exergue les risques majeurs liés à une trop grande dépendance de nos pays vis-à-vis des importations alimentaires.

Le secteur agricole qui y occupe la plus grande proportion de la population active devrait permettre de sortir la sous-région de cette insécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à ses innombrables potentialités et à la mise en place de pratiques et de services agricoles performants et adaptés. Malheureusement, le développement de notre agriculture reste confronté à la mauvaise santé de nos sols qui se traduit par un faible niveau de fertilité des sols et une carence en nutriments en raison d'un déficit d'apport en engrais minéraux ou organiques. L'utilisation optimale et suffisante des engrais est donc essentielle pour développer notre secteur agricole, mais nous en sommes actuellement bien loin, malheureusement. L'utili-

Suite à la page 7



**Mega Info**  
Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projet de développement

Récupéré N° 05 65 / 02 / 11 / 17 / HAAC  
Siège: Kégué: à 300 m côté Nord du Stade  
Tél: 90 83 08 78 - 99 92 89 44  
e-mail: infosmega385@gmail.com / 22 B.P 249 Lomé-Togo

**Directeur de Publication:**  
EGNANG K. Uriel

**Rédaction:**  
Uriel Egnang  
Blandine Modoukpè

**Tirage:** 500 exemplaires

**Mise en page:**  
Benjamin K. Tchabi  
(90 36 97 96)

**Imprimerie:** Light print



# Discours d'ouverture du ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural du Togo

Suite de la page 6

sa-  
tion des engrais est encore à des niveaux bas, très éloignés des objectifs adoptés de 50 kgs de nutriments par hectare. Cette situation s'est davantage aggravée ces dernières années avec le bouleversement des circuits d'approvisionnement

et la flambée vertigineuse du prix des engrais sur le marché international et constitue aujourd'hui un obstacle majeur à l'accroissement de la production agricole en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,  
Pour promouvoir et garantir durablement la sécurité alimentaire sur le continent, le développement de l'agriculture doit constituer un levier stratégique axé sur l'amélioration de la productivité agricole et étroitement lié à la santé des sols ainsi qu'à l'apport suffisant d'engrais minéraux et organiques. En dépit des efforts faits ces dernières années par chacun

de nos pays, pour trouver des éléments de réponse à cette double question de fertilité des sols et de consommation d'engrais, de nombreux défis restent encore à relever dans le domaine. C'est dans cette dynamique que notre pays, le Togo, met un accent particulier sur l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui traduit la vision de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, pour notre pays.

L'objectif pour le secteur agricole y est de garantir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo par la production nationale, et de renforcer les industries de transformation agroalimentaire, source de création d'emplois décents et durables, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Pour y parvenir, le gouvernement togolais s'est employé, au cours des précédentes campagnes agricoles, à améliorer la santé des sols et à mobiliser d'importantes quantités d'engrais, à travers notamment :

- l'établissement de la carte de fertilité des sols assortie de recommandations de nouvelles formules d'engrais spécifiques aux différentes zones de production ;
- la facilitation de l'accès



aux intrants notamment les engrais minéraux grâce à la disponibilité de ces engrais et l'octroi aux petits producteurs de subvention sur le prix des engrais ;

- la promotion de la fabrication et de l'utilisation des engrais organiques grâce au soutien des initiatives locales pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; et
- la promotion des pratiques d'agriculture durable

de la fertilité des sols.



dans les exploitations notamment l'agroforesterie, l'agroécologie et l'agriculture biologique, la gestion intégrée

de nos sols. Dans ce contexte, il est crucial de mettre en place des politiques communes qui permettront de promouvoir la production locale d'engrais pour couvrir le marché sous-régional et ainsi développer notre agriculture. Distingués participants, Mesdames et Messieurs, C'est à ce titre que nous saluons la tenue de la présente table ronde sur les engrais et la santé des sols qui offre un cadre d'échanges de haut ni-

veau autour de la problématique des engrais en Afrique de l'ouest, en prélude au sommet de Dakar qui s'inscrira lui-

même dans le prolongement de la déclaration d'Abuja en 2006 sur les engrais. Cette rencontre permettra de convenir ensemble des mesures à mettre en œuvre pour asseoir un système durable et compétitif de production d'engrais de bonne qualité et à des prix compétitifs pour un approvisionnement efficace de nos producteurs.

Aussi, nos travaux devront-ils déboucher sur une feuille de route, accompagnée d'une déclaration d'engagement de tous les acteurs en termes d'appui de contribution à sa mise en œuvre. La présente rencontre devrait, à travers la promotion de l'utilisation des engrais, poser des bases solides pour faire émerger l'agriculture dans nos pays respectifs pour le bonheur des populations.

Je voudrais donc nous exhorter à mener des échanges francs et fructueux pour nous permettre d'atteindre les objectifs fixés à cette réunion de haut niveau. C'est sur cette note d'espoir que je souhaite, au nom du gouvernement togolais, plein succès à la présente table ronde sur les engrais et la santé des sols.

Je vous remercie de votre attention.



# MESSAGE



Chers usagers de la route,  
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**